



L'école haut-alpine

Imprimé au siège de la section
CPP N° 0210 S 05506
Directeur de la publication :
Geoffroy CHEVALIER
Tél. : 04 92.53.45.28
Fax : 04 92 53 78 84
ISSN 1266-6548
Mensuel - Prix au N° 0,76 €

Sommaire

Édito	p. 1
Infos syndicales	p. 2
Actualités	p. 3
RASED	p. 4
Syndicalisation	p. 5
Actualités	p. 7

Dispensé de timbrage GAP C.T.C.

L'École Haut-Alpine
Bourse du Travail - Place Grenette
BP 42
05002 Gap Cedex
<http://05.snuipp.fr/>



PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

Déposé le vendredi 10 septembre 2010

NOUVELLES MOBILISATIONS

Mercredi 15 septembre :
Journée d'action à Gap et à l'Argentiè-
rière-la-Bessée

Jeudi 23 septembre :
GREVE
NATIONALE UNITAIRE
et
MANIFESTATION

Mercredi 29 septembre
Journée européenne
Précisions p7.

Demi-journée
d'information syndicale
en octobre

DATES À RETENIR

Mercredi 6 octobre
à GAP et GUILLESTRE

Mercredi 13 octobre
à BRIANÇON, ST-BONNET
et EYGUIANS

Heures, lieux et modalités précisés p.2
Rappel : vous pouvez participer à la demi-
journée d'information syndicale de votre
choix.

Prenons la parole !
Participez nombreux

Édito

RENTRÉE INÉDITE

C'est dans un contexte inédit et
exceptionnel que vient de se dérouler cette
nouvelle rentrée.

Rentrée inédite, entachée par un climat délé-
tère qui a régné tout au long de l'été : exclu-
sions, stigmatisations, annonces ultra-
sécuritaires .

Rentrée austère confirmant la suppression de
16000 postes dans l'éducation au budget
2011, le non remplacement d'un enseignant
sur deux partant à la retraite, la diminution
drastique du nombre de recrutements au
concours, l'augmentation des départs en re-
traite, une hausse des effectifs des élèves
pour la prochaine rentrée, le gel des salaires,
l'allongement de la durée de cotisation

Mais une rentrée exceptionnelle par la mobi-
lisation des enseignants lors de la journée du
7 septembre. Mobilisation encore plus impor-
tante que celle du 24 juin dernier et cela
malgré les mauvaises conditions météorolo-
giques. Les salariés de l'Éducation Nationale
ont ainsi montré leur détermination à faire entendre leurs
revendications et leurs propositions concernant les sujets
qui sont au cœur des préoccupations de tous et de tou-
tes : l'éducation, le projet de réforme des retraites, l'em-
ploi et les salaires.

Toutes ces réformes tournent le dos à nos principes de
pédagogie, de réussite de tous les élèves et à la construc-
tion d'une société solidaire et égalitaire. C'est aussi
contraire au besoin de sérénité, de confiance et de soutien
dont ont besoin les enseignants dans l'exercice de leur
métier.

Une nouvelle journée de grèves et de mobilisations est
prévue le 23 septembre. Elle doit être aussi une réussite.
Mobilisons-nous massivement et montrons notre détermi-
nation. Rien n'est encore joué.

Bonne rentrée et bon courage à tous.

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE SUR LE TEMPS DE TRAVAIL ouverte à tous, syndiqués ou non

Modalités de participation

Informez l'IEN de la circonscription rapidement.
NE PAS ATTENDRE LA DERNIERE LIMITE !!!

La représentativité du SNUipp ne souffre aucune contestation, vous pouvez participer à cette réunion en toute tranquillité.

Ce temps d'information syndicale sera déduit de la journée de solidarité ou du temps de concertation. Normalement aucune animation pédagogique ne doit être programmée à ces dates.

Pour la journée de solidarité, chaque école posera cette journée quand la demande sera faite par les IEN. Les collègues ayant participé aux infos syndicales ne se rendront pas dans les écoles le jour venu. Rien ne sert de faire coïncider les dates des infos syndicales et de la journée de solidarité !

LETTRE A ADRESSER A L'IEN

Cachet de l'école

Madame ou Monsieur l'IEN
.....

Conformément à la circulaire du 16 janvier 1985, je soussigné enseignant de l'école de vous informe que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par le SNUipp.

Le.....
À.....

Mercredi 6 octobre 2010

- GAP : 08h30-11h30 Salle polyvalente du Lycée D. Villars
- Guillestre : 09h00-12h00 École élémentaire

Mercredi 13 octobre 2010

- Eyguians : 08h30-11h30 salle pluriactivités
- Briançon : 9h00-12h00 centre culturel salle des associations
- Saint-Bonnet : 8h30-11h30 Salle de la mairie

RETRAITES:

le SNUipp05 peut vous aider à calculer votre future pension de retraite pour un départ éventuel sur 5 années et vous permettra de comparer votre pension avec la réglementation actuelle et le projet de loi 2010. Pour cela, il faut renseigner le formulaire sur le site du SNUipp national (cliquez sur « la carrière », puis sur « la retraite »). Veillez à valider les services autres que ceux de l'Éducation Nationale sur le serveur de la CNAV (assurance vieillesse).

comme... Retraite

R



Postes au concours CRPE 2011

Vous trouverez ci-dessous la répartition des places aux CRPE pour l'année 2011. Rappel : les épreuves d'admissibilités ont lieu les 28 et 29 septembre.

Postes au concours : évolution

- postes au concours 2008 : 10 000
- postes au concours 2009 : 7 000
- postes au concours 2010 : 7 165
- postes au concours 2011 : 3 154

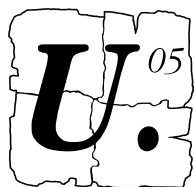
Pour AIX-MARSEILLE : 94 postes.

Contrairement à ce que disait l'Inspecteur d'Académie récemment, on va bien vers le tarissement du recrutement... S'ajoutent à cette situation : la suppression de postes, les départs en retraite précipités des mères de trois enfants...

Université d'automne

Le SNUipp organise à La Londe les Maures du 22 au 24 octobre sa 10^e Université d'automne. Ce rendez-vous annuel sur l'école et le métier, qui réunit environ 40 chercheurs et 500 enseignants, prend

une signification particulièrement forte dans un contexte de remise en cause de la recherche et de la pédagogie. Le SNUipp appelle les enseignants à faire de cette initiative un temps fort autour de l'école. C'est un rendez-vous désormais incontournable dans la vie des enseignants. Inscrivez-vous à partir du 10 septembre - modalités sur le site national du SNUipp



**Ensemble, massivement,
donnons-nous la force de changer le cours des choses.**

Rapport de la Cour des comptes : l'école primaire est sous-dotée !

La Cour des Comptes a rendu un rapport le 12 mai dernier concernant l'Éducation nationale face à l'objectif de la réussite de tous les élèves.

La Cour rappelle que la part de la richesse nationale (PIB) consacrée à l'éducation a baissé de 4,5% en 1995 à 3,9 % en 2006 et que les crédits en faveur de l'école primaire sont actuellement inférieurs de 5 à 15% aux budgets accordés à ce niveau par des pays comparables.

Le rapport souligne que dans l'enseignement primaire, la France se caractérise par un coût salarial par élève nettement plus faible que dans la moyenne des pays de l'OCDE : elle est en 25ème position sur 30 pays. Cet écart s'explique par plusieurs facteurs : le salaire des enseignants y est plus faible, le temps d'enseignement plus long et la taille des classes plus importante. En effet, les enseignants du premier degré travaillent 100 heures de plus que la moyenne de l'OCDE mais gagnent 500€ de moins par an après 15 ans d'exercice. Depuis 2000 la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires s'élève à près de 9%.

Si le SNUipp partage les préoccupations de la cour d'accroître les moyens alloués au primaire, il réaffirme que la mise en œuvre de ces préconisations nécessite d'autres moyens pour l'école !

Budget 2011 : 16 000 postes en moins

Après 40.000 suppressions de postes entre 2008 et 2010, le ministre affirme "qu'on peut faire sans problème 16.000 suppressions de postes en 2011 ». Ces suppressions s'ajoutent aux 16 000 réalisées à cette rentrée. Cette annonce ne constitue malheureusement pas une surprise, reste encore à connaître la répartition des suppressions entre le premier et le second degré ! Alors que les effectifs sont toujours en augmentation dans les écoles, nul doute que ces suppressions se traduiront par une nouvelle dégradation des conditions d'apprentissage pour nos élèves.

En avril dernier, la divulgation de 13 fiches demandant aux recteurs de traquer les emplois d'enseignants, confirmait les craintes, notamment pour l'école primaire. Cherchant à « améliorer la disponi-

bilité de la ressource enseignante », le ministère fait des préconisations détaillées : envoi des enseignants des Rased (réseaux d'aide spécialisée) dans les classes, optimisation de l'enseignement des langues dans le premier degré en limitant au maximum le recours à des intervenants, baisse de la scolarisation des moins de trois ans, augmentation des effectifs par classe, réduction des remplacements dans le premier degré...

Au début de l'été, le ministère a également de nouveau mis en danger le fonctionnement de mouvements pédagogiques et de certaines associations en réduisant les moyens accordés.

C'est un nouvel appauvrissement des ambitions éducatives de notre pays, mettant en jeu la réussite des élèves, notamment celle des plus fragiles qui risquent d'être les premières victimes de ces choix budgétaires. La lutte contre les inégalités scolaires nécessite de faire de l'Éducation une priorité.

Mauvais coup pour les mouvements pédagogiques

La pédagogie serait-elle à nouveau dans l'œil du cyclone du ministère de l'Éducation nationale ? La Rue de Grenelle vient de décider sèchement de la suppression de la moitié de la subvention qui finançait les 4 emplois d'enseignants pour le compte des CRAP (Cercle de recherche et d'actions pédagogique ? éditeur des *Cahiers pédagogiques*) et du GFEN (Groupement français d'éducation nouvelle), deux mouvements pédagogiques de l'école.

Ce mauvais coup s'inscrit dans la logique inacceptable de restriction budgétaire, qui consiste à raboter tout ce qui contribue à la richesse de l'école. Cette annonce envoie à nouveau un mauvais signal à toute la communauté éducative, alors que l'on pouvait penser révolue la période de dénigrement de la pédagogie. La réflexion des mouvements pédagogiques irrigue, depuis des décennies, la recherche en éducation, la formation professionnelle et alimente les pratiques enseignantes dans le but de faire réussir tous les élèves. Avec ces suppressions, c'est l'activité même et la survie de ces associations qui est sur la sellette.

Le SNUipp exige du ministère de l'Éducation nationale le rétablissement de la subvention compensatoire et de tous les emplois des mouvements pédagogiques.

Paris, le 4 juillet 2010

Les réseaux une nouvelle fois sur la sellette

L'année scolaire 2009-2010 a encore été rude pour les RASED : si, à la suite des mobilisations, la machine budgétaire avait été quelque peu enrayée (c'est le ministère lui-même qui a dû le reconnaître !), et la circulaire du 17 juin 2009 pérennisait le dispositif, la baisse drastique des départs en formation, les menaces sur les postes surnuméraires, l'élargissement des secteurs d'intervention ont affecté duement les personnels et les élèves en difficulté.

En cette rentrée, les réseaux sont une nouvelle fois sur la sellette : départs en formation toujours insuffisants, postes vacants supprimés... et 2011 s'annonce sous les pires auspices.

Le fiches de préparation budgétaires indiquent en effet que « *la contribution des enseignants spécialisés des RASED (...) doit évoluer* ». Les scénarios proposés envisagent soit la disparition « *des seuls maîtres G* », soit des E et G, soit, en plus des précédents, celle des psychologues scolaires !

Dès les premiers éléments connus, le SNUipp a proposé à l'unitaire « RASED », incluant les organisations syndicales de l'éducation nationale, les associations professionnelles et les parents d'élèves, une adresse solennelle au ministre de l'éducation. Une rencontre nationale aura lieu dans les tous premiers jours de la rentrée pour construire, comme nous avons su le faire en 2008, la mobilisation nécessaire, qui devra s'inscrire certainement dans un mouvement plus vaste pour l'éducation.

Communiqué de presse du Collectif de défense des RASED

En dépit des dénégations de Luc Chatel quant à la disparition des réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED), les élèves comme les écoles sont de plus en plus privés du recours aux aides spécialisées compte tenu des suppressions de postes années après années et du nombre insignifiant de départs en formations spécialisées qui ne permet pas d'assurer le renouvellement des collègues prenant leur retraite (postes non pourvus).

Le manque de lisibilité sur l'avenir des RASED conjugué aux conditions d'exercice qui ne cessent de se dégrader (zones d'intervention étendues, missions restreintes, frais de déplacement non remboursés) dissuadent par ailleurs les collègues d'occuper ces fonctions

Cette situation va s'aggraver encore face aux nouvelles annonces budgétaires de suppressions de postes et de réductions des dépenses de l'éducation.

Le Collectif continue de réclamer le rétablissement des 3 000 postes supprimés et un nombre de départs en stage CAPA-SH et DEPS équivalent au nombre de départs à la retraite et aux postes vacants, condition sine qua non pour que survivent les RASED. Il a décidé plusieurs actions :

-L'élaboration d'un « supplément RASED » au guide des parents produit par le ministère afin d'informer la communauté éducative sur l'importance des interventions et le fonctionnement du RASED.

-L'envoi d'une lettre au ministre l'interpellant sur l'arrêt brutal et inexplicable du cycle de réunions démarré au printemps dernier, et exigeant un réel état des lieux, ainsi qu'une clarification de ses intentions concernant l'avenir des aides spécialisées.

-L'interpellation des parlementaires sur l'avenir des RASED dans le cadre de la préparation du budget.

Il s'agit de remettre sur le devant de la scène éducative les besoins en personnels spécialisés (enseignants

spécialisés et psychologues scolaires) et les moyens nécessaires pour prévenir et remédier aux difficultés scolaires, une question qui n'est toujours pas traitée sur le fond comme l'indiquent les dernières évaluations CE1-CM2.

Le Collectif encourage également l'engagement de tous dans les mobilisations sociales à venir pour y porter l'exigence d'un service public de l'éducation de qualité et pour la réussite de tous les élèves.

Paris, le 30 août 2010

Le Collectif de défense des RASED :

Organisations syndicales : Cgt Educ'Action, Se-Unsa, Sgen-Cfdt, Snuipp-FSU

Associations professionnelles : Afpenn, Agsas, Fname, Fnaren

ACTIONS A VENIR

MERCREDI 15 SEPTEMBRE : veille citoyenne de 10 h 00 à 16 h 00 et pique-nique à 12 h 00 Rue Carnot à Gap et à l'Argentière-la-Bessée au niveau des permanences des députés.

JEUDI 23 SEPTEMBRE : **GREVE UNITAIRE ET NATIONALE** . Rassemblement et manifestation à **10 h 30** au rond point du cèdre (GAP).

Attention les déclarations préalables d'intention doivent être arrivées dans les circonscriptions pour le lundi 20 septembre. Envoyez les tous dès à présent et restez dans l'action.

MERCREDI 29 SEPTEMBRE : Journée de mobilisation européenne pour s'opposer aux mesures de restrictions et aux plans de rigueurs à l'appel de la CES. Manifestation à Marseille : un bus « intersyndical » est prévu!

1945 – 2010 : 2 dates à retenir

1945 : Le Conseil National de la Résistance crée le Service Public, la Sécurité Sociale, la Retraite.

2010 : Le gouvernement

- détruit les Services Publics en rabaissant budget après budget, les postes de fonctionnaires qui « coûteraient trop cher », au détriment des usagers qui devront se retourner vers les secteurs privés ... s'ils le peuvent !
- ruine la Sécurité Sociale en n'en payant pas ses charges et en accusant les malades de coûter trop cher, libre aux assurés de se retourner vers une assurance ... privée, dit-il, pour plus de garanties ... s'ils le peuvent !
- démolit les régimes de retraite au nom de la courbe démographique et pour la survie de nos enfants et petits enfants, en semant la pagaille, c'est-à-dire la concurrence entre bénéficiaires qui ont des régimes de retraite différents, pour mieux les supprimer, en prônant l'accès aux assurances privées (comme les fonds de pension par exemple ?) ... pour ceux qui le peuvent !

Tout cela au nom des difficultés financières du pays, de la crise, de la récession.

Il faut quand même préciser que la France est la 5^e puissance économique mondiale !!

Mais en 1945 quelle était la situation économique et financière du pays ?

Au lendemain de la guerre, il manque des logements pour 6 millions de Français, le réseau ferré est brisé, les gares, les ponts ont sauté, les ports ont subi de gros dégâts.

Les terres sont hors d'état de produire : mines, explosions en sont semées.

Les produits permettant les cultures sont absents, peu de bétail subsiste.

Les familles sont effondrées.

Quant aux finances de l'état, une dette colossale.

C'est un champ de ruine !

C'est sur ce champ que naissent la Sécurité Sociale, la Retraite, le Service Public.

Pendant ces années terribles ils avaient imaginé des jours meilleurs pour tous, faisant fi des quelques privilégiés qui sans broncher ont accepté tout cela, résignés.

Et aujourd'hui, serions-nous les résignés qui accepterions que tout soit démolé pour le bonheur de quelques nantis du grand capital ?

Allez, retroussons nos manches ! Le chemin ne sera pas facile , une fois encore.

Ginette Planes , le 06 septembre 2010

**Nouvelle rentrée
Nouvelle organisation du bureau**

Co-secrétaires départementaux :

DENIS Catherine
CONCA Magdalena
MATHIEU Christophe

Trésorier :

CALLEBAUT Daniel

Trésorier adjoint :

CHEVALIER Geoffroy

Membres du bureau :

MANUEL Magali
HODOUL Bernard

Nous remercions Geoffroy pour ces 9 années passées en tant que secrétaire départemental du SNUipp. Nous ne serons pas trop de trois pour le remplacer!!

Les bonnes volontés sont toujours les bienvenues ainsi que les contributions écrites (articles, tribunes libres, infos locales, humour...).

Pour nous contacter :

Tel : 04 92 53 45 28 ou 06 48 70 20 28

Courriel : snu05@snuipp.fr

Site internet : <http://05.snuipp.fr/>

ATTENTION: nouvelle grille du corps des PE

Classe normale			Hors classe		
Échelon	Indice	Net au 01/07/2010	Échelon	Indice	Net au 01/07/2010
			7	783	3026,18€
			6	741	2863,86€
11	658	2543,09€	5	695	2686,09€
10	612	2365,30€	4	642	2481,24€
9	567	2191,38€	3	601	2322,79€
8	531	2052,25€	2	560	2164,33€
7	495	1913,11€	1	495	1913,11€
6	467	1804,90€	Voici la nouvelle grille du corps des professeurs des écoles telle qu'elle est présentée au Comité technique paritaire du mercredi 7 juillet 2010. Le ministère a finalement décidé de conserver les deux premiers échelons de la classe normale du corps actuel.		
5	452	1750,78€			
4	431	1665,77€			
3	410	1584,18€			
2	376	1453,19€			
1	349	1348,85 €			

Commission sur les rythmes : vrai débat pour l'enfant ou écran de fumée ?

Le ministre vient de mettre en place une « Conférence nationale » sur les rythmes scolaires. Depuis la réorganisation de la suppression du samedi matin et la mise en place de l'aide personnalisée, la question des rythmes des écoliers occupe régulièrement le devant de la scène. Pour le SNUipp, un vaste débat doit réellement avoir lieu, sans tabou, et penser la durée de la journée scolaire, la structure de la semaine et le calendrier annuel. L'aménagement du temps de l'enfant est un enjeu pour la réussite de tous les élèves. C'est aussi une question de santé. L'organisation actuelle ne tient pas compte des besoins des élèves (rythme d'apprentissage, fatigue,...) : déséquilibre entre les périodes travaillées (non respect du rythme 7 semaines de classe, 2 semaines de congés), réformes (suppression du samedi matin et mise en place de l'aide personnalisée) qui ont alourdi la journée scolaire de certains... Le ministère a justifié ces réformes en s'appuyant sur le modèle de pays affichant de meilleurs résultats que le France aux évaluations PISA.

Prendre en compte les besoins des enfants, c'est envisager globalement l'organisation de leur temps scolaire, périscolaire, familial... Cela exige une concertation approfondie entre enseignants, élus, parents d'élèves... D'autant que l'inégal accès à ces activités sur l'ensemble du territoire, nécessitent une réflexion pour remédier à cette inégalité de l'offre.

Pour le SNUipp, le débat sur les rythmes ne doit pas être isolé de celui sur les conditions d'enseignement (effectifs, respect des rythmes d'apprentissage ...) et doit considérer l'âge et l'ensemble des conditions de vie des enfants. Enfin, ce débat ne doit pas faire l'impasse sur les conditions de travail des enseignants, pour qui la réorganisation de la semaine a amené, comme pour les élèves, des journées et des semaines surchargées, accompagnées du sentiment de ne pas pouvoir assumer toutes les missions qui leurs incombent.

C'est avec la profession et ses partenaires que le SNUipp mènera, sans tabou, le débat. Pour l'heure, enseignants et parents sont exclus du Comité de pilotage* et seront auditionnés pour porter leurs propositions.

*La composition et le calendrier des travaux sont disponibles à l'adresse suivante : [http://](http://www.education.gouv.fr/cid51955/conference-nationale-sur-les-rythmes-scolaires.-installation-du-comite-de-pilotage.html)

www.education.gouv.fr/cid51955/conference-nationale-sur-les-rythmes-scolaires.-installation-du-comite-de-pilotage.html



Agissez, bougez, syndiquez-vous !

Ce bulletin vous a été adressé grâce au fichier informatique du SNUipp 05. Droit d'accès en vous adressant à la section.